



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/44/567
26 septembre 1989
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-quatrième session
Point 36 de l'ordre du jour

QUESTION DE NAMIBIE

Lettre datée du 25 septembre 1989, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Norvège auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire savoir que le Gouvernement norvégien, en coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement, a organisé une réunion officielle de donateurs à Oslo, les 20 et 21 septembre 1989, afin d'examiner l'aide à accorder à la future Namibie indépendante.

Une copie du résumé des débats établi par le Président à l'issue de la réunion est annexée à la présente lettre.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 36 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la
Norvège auprès de l'Organisation
des Nations Unies,

(Signé) Tom VRAALSEN

ANNEXE

Résumé des débats établi par le Président

La consultation officieuse de donateurs, organisée par le Gouvernement norvégien en coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) avait trois objectifs principaux : tout d'abord faciliter les échanges d'informations entre les donateurs intéressés et le système des Nations Unies; ensuite assurer l'harmonisation et la coordination des activités de recherche et de planification entreprises au bénéfice de la Namibie; et enfin, sensibiliser les donateurs et les organismes internationaux aux besoins d'une Namibie indépendante.

De l'avis général, l'aide à la Namibie indépendante doit être adaptée à la politique et aux priorités de son gouvernement; il a également été souligné que l'assistance accordée au cours de la période transitoire ne devait en aucune façon entraver la liberté du futur gouvernement de prendre des décisions en fonction de ses propres priorités. Cependant, la plupart des participants ont reconnu qu'il était nécessaire qu'à ce stade les donateurs échangent des informations afin de déterminer les besoins les plus pressants de la Namibie. Le grand nombre de participants - 121 au total représentant 27 pays et 28 organismes - témoigne de l'utilité de la réunion.

Les participants ont exprimé leur satisfaction du rôle joué par le Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (GANUPT) et de l'opération de rapatriement menée à bien, sous la conduite du Représentant spécial du Secrétaire général, par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, l'Organisation mondiale de la santé et le Programme alimentaire mondial. Ils ont concentré leur attention sur l'aide nécessaire à la réinstallation des réfugiés rapatriés et ont dûment pris note des recommandations figurant dans le rapport de la mission interorganisations, ainsi que de la nécessité de fournir des fonds supplémentaires pour mener à terme le programme de rapatriement et mettre en route le programme de réinsertion accélérée.

Les participants se sont déclarés satisfaits de la documentation établie par le PNUD en collaboration avec les autres organismes des Nations Unies, sur la base de plusieurs études approfondies, et ont constaté à ce sujet les liens existant avec le travail accompli par l'Institut des Nations Unies pour la Namibie. Ils ont pris acte d'autres études sur la question effectuées par des pays ou des organisations internationales et souligné notamment le rôle que devrait jouer la Commission économique pour l'Afrique.

Le fait que la Namibie aura besoin d'une aide budgétaire immédiatement après son accession à l'indépendance a été largement reconnu.

Les donateurs se sont déclarés prêts à aider le nouveau gouvernement dans de nombreux domaines; à leur avis, le gouvernement de la Namibie indépendante devra accorder une importance particulière à la mise en valeur des ressources humaines; ils ont également souligné le rôle important que devront jouer les femmes dans le processus de développement.

/...

Les participants se sont également déclarés prêts à aider la Namibie indépendante à réduire sa dépendance économique à l'égard de l'Afrique du Sud; ils ont constaté que le Programme d'action de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe constituait une bonne base à cette fin. Ils ont en outre souligné le potentiel de la coopération technique entre pays en développement. Les participants ont estimé que les organisations non gouvernementales pouvaient jouer un rôle utile en ce qui concerne l'aide à fournir à la Namibie, surtout pendant la période de transition.

L'idée de constituer un groupe de travail des donateurs pour examiner la question de la réduction par l'Afrique du Sud de son aide budgétaire à la Namibie pendant la période de transition a suscité un certain intérêt.

C'est au nouveau gouvernement qu'il appartiendra de coordonner les activités de coopération en matière de développement, mais les donateurs devront quant à eux éviter que leurs diverses offres ne fassent double emploi. Le rôle du PNUD en tant que coordonnateur de l'assistance de l'ONU a été réaffirmé; à ce sujet, les participants ont accueilli avec satisfaction la création d'un fonds d'affectation spéciale du Programme.

Il a généralement été reconnu qu'une nouvelle réunion des donateurs devrait être convoquée après l'indépendance, sous réserve que le gouvernement en fasse officiellement la demande.
